

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

‘Hayé Sarah 5784, 27 ‘Hechvan 5784

La Parasha de ‘Hayé Sarah que nous lisons ce Shabbat s’ouvre sur l’épisode de la mort de Sarah. D’après nos sages, sa disparition arrive tout juste après l’épisode de la ligature de son fils Its’hak. Apprenant ce qui se jouait sur le Mont Moriah, elle poussa un cri de douleur et en perdit la vie. C’est pour cette raison qu’Avraham et Its’hak n’étaient pas à ses côtés au moment de sa mort.

À son retour auprès de sa défunte épouse, le texte nous enseigne : « Avraham vint faire l’éloge funèbre de Sarah et la pleurer. Avraham se leva de devant son mort et parla aux enfants de ‘Heth en disant : je suis étranger et résidant parmi vous ; accordez-moi la propriété d’une sépulture avec vous, que j’enterre mon mort de devant moi ».

Nos commentateurs tentent de justifier l’emploi de l’expression : « se leva de devant son mort » dans ce passage de la Torah.

Dans le contexte de ce verset, cela semble être totalement anecdotique. Le texte de la Torah est particulièrement concis, et nous aurions pu naturellement comprendre que pour s’adresser aux enfants de ‘Heth, Avraham commence d’abord par se lever de devant son mort.

Dans son œuvre Da’at Torah, le Rav Yérou’ham Lébovitz (1873-1936) nous explique que la Torah avait besoin de nous le préciser pour témoigner de la finesse du comportement d’Avraham. Malgré la peine immense qu’il ressentait au moment de la mort de son épouse, il ne voulait pas se présenter devant les enfants de ‘Heth avec un visage d’endeuillé. Il lava son visage, sécha ses yeux et mit sa peine de côté pour s’adresser à eux de manière convenable. Il considérait comme un manque de respect le fait de se présenter autrement devant ces étrangers.

D’après cette explication, même en étant en deuil et en ressentant de la tristesse profonde, l’individu se doit de se contenir lorsqu’il s’adresse à d’autres personnes. Cela est sous-entendu par les termes : « il se leva » de devant son mort. Nous pourrions alors rajouter : « ... puis, il parla aux enfants de ‘Heth ».

Dans son commentaire sur la Torah, le Rav Yonathan Saks propose une interprétation différente. Pour lui, cela n’a pas de lien avec une certaine bienséance dans les relations humaines. Nous devons plutôt y trouver une leçon fondamentale dans la façon de surmonter une épreuve si douloureuse que la mort d’un être cher.

D’après lui, lorsqu’un homme est confronté à un deuil, il doit absolument être actif sous peine de tomber dans un état de dépression profonde. Il doit se lever et agir. C’est ce que nous pouvons apprendre du personnage d’Avraham après la mort de Sarah. Tout d’abord, il s’active dans cette transaction avec les enfants de ‘Heth puis avec Efron afin d’enterrer sa femme dans le caveau de Makhpéla. Immédiatement après, la Torah nous montre à quel point il va s’investir afin de trouver une épouse à son fils Its’hak. Pour ne pas s’enfermer définitivement dans son deuil, il s’active et investit toute son énergie pour construire le futur du peuple d’Israël. Pour ne pas se laisser aller, il se lève !

Le Rav Saks était cette thèse en s’appuyant sur un autre exemple. Après le déluge, Noa’h se retrouve confronté à la disparition de l’ensemble de l’humanité. Le texte de la Torah nous enseigne qu’il planta immédiatement une vigne et qu’il s’enivra. Au lieu de s’activer pour relancer une nouvelle civilisation, il se laisse aller au désespoir et à l’abandon.

« Afin de surmonter les épreuves du passé, il faut construire son avenir ». Nous nous emprisonnons souvent nous-mêmes dans notre douleur alors que nous sommes les seuls à pouvoir nous en dégager. Confronté à l’évènement le plus tragique et douloureux de son existence, Avraham nous apprend comment nous relever pour faire face à la vie.



Commentaire sur la Parasha par le
Rabbin Didier Kassabi